

COMITE SUISSE CONTRE LE NOUVEAU
REGIME DES FINANCES FEDERALES

Secrétariat
Case postale 8166
3001 Berne

Tél. 031 / 25 77 85
Fax: 031 / 26 23 66

Aux rédactions

Berne, le 26 mars 1991

Mesdames et Messieurs,

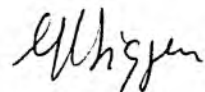
Nous vous envoyons, ci-joint, le premier service de presse du Comité suisse contre le nouveau régime des finances fédérales.

Ce service de presse paraîtra régulièrement jusqu'au 2 juin prochain, afin d'informer nos concitoyens sur le véritable enjeu de la votation.

Vous trouverez notamment dans cet envoi la liste des parlementaires fédéraux soutenant notre action.

D'ores et déjà nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette documentation.

COMITE SUISSE CONTRE LE NOUVEAU
REGIME DES FINANCES FEDERALES



J.-P. Siggen

COMMUNIQUE

**COMITE SUISSE CONTRE LE NOUVEAU
REGIME DES FINANCES FEDERALES**

Le Comité suisse contre le nouveau régime des finances fédérales s'est constitué à Berne le 25 mars 1991. Il mènera la campagne contre le paquet financier, sur lequel peuple et cantons devront se prononcer le 2 juin prochain. Font partie du Comité en qualité de coprésidents les parlementaires suivants: Monsieur le Conseiller aux Etats H. Reymond (PLS, Savigny), Messieurs les Conseillers nationaux P. Pidoux (PRD, Lausanne), A Rychen (UDC, Lyss), H.W. Widrig (PDC, Bad Ragaz). Le Comité réunit une cinquantaine de parlementaires fédéraux de tous les partis bourgeois.

Le nouveau paquet fiscal est mal ficelé et par là même insatisfaisant. Tout d'abord il ne respecte pas le principe de la neutralité des recettes. A moyen terme, il faudra ainsi compter avec un accroissement de recettes de quelque 620 millions de francs qui iront dans la poche de la Confédération. Lorsque l'on sait qu'en comparaison internationale la charge fiscale suisse n'a cessé de croître tout au long des dernières années, il serait enfin temps de réduire la quote-part de l'Etat.

Ce projet n'est pas non plus eurocompatible et singulariserait la Suisse davantage encore. En effet, notre système fiscal accorde trop de poids aux impôts directs par rapport aux impôts indirects. Cette disparité ne ferait que s'accentuer!

Notons enfin que le paquet financier fixerait définitivement l'impôt fédéral direct dans la Constitution. Le peuple Suisse paierait donc plus pour décider moins? NON!

Le Secrétariat du Comité se trouve au siège de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) à Berne.

COMITE SUISSE CONTRE LE NOUVEAU
REGIME DES FINANCES FEDERALES

**NOUVEAU REGIME FINANCIER DE LA CONFEDERATION:
LES ASSUREURS-VIE REFUSENT LE "PAQUET GLOBAL" DU 2 JUIN 1991**

Les assureurs-vie, considérant la tactique particulière adoptée en vue de la votation, refusent le "paquet global" du nouveau régime financier de la Confédération en dépit de leur attitude en principe favorable à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'Union suisse des assureurs privés Vie (UPAV) affirme une nouvelle fois que l'assujettissement des primes d'assurance-vie à un droit de timbre de 2,5% lié à la TVA constitue une atteinte injustifiée au porte-monnaie de ses clients.

Dans l'intérêt des preneurs d'assurance, les assureurs-vie se voient donc obligés de rejeter l'ensemble du paquet fiscal: c'est en effet par une manoeuvre politique, certes habile mais peu élégante, que le sort de la loi sur les droits de timbre a été lié indissociablement à l'article constitutionnel prévoyant le passage à la taxe sur la valeur ajoutée, en lui-même souhaitable.

Parmi les arguments opposés au droit de timbre, les assureurs-vie ont notamment souligné l'incompatibilité de cette nouvelle redevance avec l'abolition progressive des droits de timbre qui est en cours en Europe sous l'impulsion de la CE. La majorité du parlement s'est refusée à suivre cette argumentation et a également rejeté des propositions de compromis.

La réintroduction du droit de timbre aboli en 1973 est d'autant moins raisonnable que ce système fiscal a été reconnu comme anticonstitutionnel, anti-social, inéquitable et qu'il provoque des distorsions de concurrence. Que des assurés conscients de leurs responsabilités, payant des primes pour leur prévoyance, soient frappés d'une charge de plus de 100 millions de francs pour compenser des pertes fiscales fédérales dans un autre domaine, est contraire à toute politique raisonnable; d'autant plus que cette mesure pénaliserait sensiblement l'épargne sous forme d'assurance par rapport à d'autres formes d'épargne.

Union Suisse des assureurs privés Vie

SCHWEIZERISCHES AKTIONSKOMITEE GEGEN DAS NEUE STEUERPAKET

Geschäftsstelle
Postfach 8166, 3001 Bern, Tel. 031 - 25 77 85

MITGLIEDERLISTE

Stand: 26. März 1991

Präsidium / Présidence:

Dr. Philippe Pidoux, Conseiller national, Lausanne (FDP)

Dr. Hubert Reymond, Conseiller aux Etats, Savigny (Lib)

Albrecht Rychen, Nationalrat, Lyss (SVP)

Hans Werner Widrig, Nationalrat, Bad Ragaz (CVP)

Mitglieder / Membres:

Heinz Allenspach, Nationalrat, Fällanden (FDP)

Manfred Aregger, Nationalrat, Hasle (FDP)

Geneviève Aubry, Conseillère nationale, Berne (FDP)

Walter Augsburg, a.Nationalrat, Hinterkappelen (SVP)

Dr. Konrad Basler, Nationalrat, Esslingen (SVP)

Jean-Pierre Berger, Conseiller national, Dompierre (SVP)

Duri Bezzola, Nationalrat, Scuol (FDP)

Jean-Pierre Bonny, Nationalrat, Bern (FDP)

Prof. Martin H. Burckhardt, Nationalrat, Basel (Lib)

Jean Cavadini, Conseiller aux Etats, Neuchâtel (Lib)

Ernst Cincera, Nationalrat, Zürich (FDP)

Gilbert Coutau, Conseiller national, Genève (Lib)

Susanna Daepf, Nationalrätin, Oppligen (SVP)

Dr. Michael E. Dreher, Nationalrat, Küsnacht (AP)

Jacques-Simon Eggly, Conseiller national, Genève (Lib)

Dr. Paul Eisenring, Nationalrat, Erlenbach (CVP)
Dr. Otto Fischer, a.Nationalrat, Bern (FDP)
Claude Frey, Conseiller national, Neuchâtel (FDP)
Charles Friderici, Conseiller national, Etoy (Lib)
Hans-Rudolf Früh, Nationalrat, Bühler (FDP)
Titus Giger, Nationalrat, Murg (FDP)
Dr. Hans Ulrich Graf, Nationalrat, Bülach (SVP)
Jean-Michel Gros, Conseiller national, Satigny (Lib)
Dr. Jean Guinand, Conseiller national, Neuchâtel (Lib)
Hans Rudolf Gysin, Nationalrat, Pratteln (FDP)
Dr. Peter Hefti, a.Ständerat, Glarus (FDP)
Marc-André Houmard, Conseiller national, Malleray (FDP)
Joseph Iten, Nationalrat, Hergiswil (CVP)
François Jeanneret, Conseiller national, Saint-Blaise (Lib)
Markus Kündig, Ständerat, Zug (CVP)
Daniel Lauber, Ständerat, Zermatt (CVP)
Prof.Dr. Hans Letsch, a.Ständerat, Muri AG (FDP)
Dr. Jean-François Leuba, Conseiller national, Chexbres (Lib)
François Loeb, Nationalrat, Bern (FDP)
Claude Massy, Conseiller national, Epesses (Lib)
Dr. Rolf Mauch, Nationalrat, Hirschthal (FDP)
Reinhard Müller, Nationalrat, Wiliberg (SVP)
Willy Neuenschwander, Nationalrat, Oetwil (SVP)
Bernard Rohrbasser, Conseiller national, Châtel-St-Denis (SVP)
Hans Schärli, a.Nationalrat, Schötz (CVP)
Jürg Scherrer, Nationalrat, Ammerzwil (AP)
Pierre Savary, Nationalrat, Payerne (FDP)
Hanspeter Seiler, Nationalrat, Ringgenberg (SVP)

Dr. Peter Spälti, Nationalrat, Hettlingen (FDP)

Karl Weber, Nationalrat, Seewen (FDP)